

Choisissez entre le prêt-à-porter et le sur-mesure

La prévoyance doit être avantageuse pour vos employés et pour vos finances. La BCF propose deux solutions: les fondations collectives qui assurent votre personnel selon les normes légales ou au-delà et la fondation autonome que vous et la BCF construisez ensemble.

Fondation collective

Pour les chefs d'entreprise ou les indépendants qui souhaitent allier simplicité et efficacité en matière de prévoyance. Les questions liées à la prévoyance peuvent occuper votre esprit au-delà du nécessaire. Pour vous décharger, la BCF peut vous proposer l'accès à l'ensemble du marché, grâce à notre architecture ouverte.

Avec cette solution, vous n'entrez pas dans un moule. Vous gardez votre marge de manœuvre. Vous pouvez ainsi choisir parmi de nombreuses solutions de prévoyance.

Comme pour la planification financière de la retraite (privé), vous bénéficiez d'un libre choix des produits existants sur le marché. En effet, dans un monde en perpétuels changements, cette approche neutre vous permet d'être informé sur toutes les nouveautés proposées par tous les acteurs du marché de la prévoyance professionnelle.

Avantages:

- Fidélisation des cadres de l'entreprise
- Optimisation fiscale par les rachats de lacunes de prévoyance
- Analyse neutre et architecture ouverte

Fondation autonome

Votre caisse de prévoyance dispose de liquidités que vous allez prochainement placer en titres ou utiliser pour le paiement de rentes. La BCF vous propose le compte de prévoyance entreprise dont la rémunération est intéressante. Vous pourrez ainsi effectuer votre trafic de paiement de façon simple et rapide, tout en respectant les exigences légales.

Avantages:

- Retrait illimité sans préavis

Mandat de gestion

Vous siégez au Conseil de fondation d'une institution de prévoyance et souhaitez mettre en place une gestion respectant des principes de gouvernance strictes permettant un suivi de la performance et des risques à la hauteur des exigences légales en la matière. La BCF est un partenaire de référence pour vous accompagner dans la définition et l'implémentation d'une politique de placement adéquate prenant en compte non seulement les aspects financiers, mais également les principes d'investissement durables appliqués par votre institution.

Avantages:

- Un partenaire bancaire de référence dans le Canton
- Des processus de décision et de reporting adaptés à votre institution
- Une équipe de spécialiste à votre disposition